DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
CANTON D'AIRE-SUR-LA-LYS
COMMUNE D'ISBERGUES

N° A 2023-407

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE du MAIRE

Le Maire de la ville d'ISBERGUES,

VU la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie.
Décret n°2009-16 du 7 janvier 2009 relatif aux ventes aux déballages et pris en application de l'article L.310-2 du code du commerce.

Demande d'autorisation d'une vente au déballage par l'association la vie active EHPAD « Les orchidées » d'Isbergues, le mercredi 6 décembre 2023, à la salle Decriem à Isbergues.

OBJET :
Vente au déballage du 6 décembre 2023.
Salle Decriem.

Article 1er : Madame GHILLEBAERT Véronique, directrice de l'association la vie active EHPAD « Les orchidées » d'Isbergues, est autorisée à organiser une vente au déballage dans le cadre d'un marché de Noël.

Article 2 : Cette manifestation se déroulera le mercredi 6 décembre 2023 à la salle Decriem, rue de la piscine à Isbergues.

Fait à ISBERGUES, le quinze novembre deux mil vingt-trois.

Le Maire,

MAIRIE D'ISBERGUES
62330